

le cadre de loi.

Habitant rue George Sand à Tours, j'ai constaté que
les vélos^① deviennent très dangereux et que les conducteurs
adoptent des comportements dangereux et méprisants vis à
vis des conducteurs de voitures
① et trottinettes électriques

Je pense aussi que la venue en flux de 2FE est une
catastrophe pour les commerçants, les artisans, certains
ménages et familles qui ne peuvent plus utiliser leur
voitures "polluantes".

Cette loi entraine de la vie dans le centre de Tours et participe
à l'abandon des centres villes.

Merci

Bénédicte BURNIERE.

Merci d'avoir mis en place des mesures vélos et de proposer des services pour les
vélos. Les travaux sont qualitatifs.